46ème Traversée de Lyon à la nage avec palmes (8 Km)

Et

Sélectif régional Course En Ligne de nage en eau vive

Cette **COMPETITION OPEN** aura lieu :
Dimanche 17 janvier 2027
Cité Scolaire Internationale
2 place de Montréal
69007 LYON

Pour des raisons de sécurité, le nombre de participants est limité à **400 Nageurs.**
Comme la température du Rhône est comprise entre 6°C et 9°c lors de la manifestation, nous limitons les catégories d'inscriptions

Ages limites d'inscription :

- 18 ans (saison sportive) pour la nage avec palmes
 - Seules les catégories seniors et masters pourront prendre le départ (Règlement NAP)
- 16 ans (saison sportive) pour la nage avec support
 - Seules les catégories juniors, seniors et masters pourront prendre le départ (Règlement NEV)

Règlement de la compétition :
https://thalassalyonplongee.fr/traverseelyon/docs/reglement2027.pdf
Inscription sur le site :
https://timepulsesports.com/calendrier/1024
Clôture des inscriptions le **Dimanche 3 janvier 2027 20H00 pour le sélectif régional NEV.**
Clôture des inscriptions le **Dimanche 10 janvier 2027 20H00 pour la NAP et Nage avec support Loisir .** Néanmoins les inscriptions seront closes dès le nombre atteint (400 nageurs).

Dossier d'inscription complet avec les pièces obligatoires suivantes :

- Photocopie de l'attestation de licence 2027 : licence FFESSM ou pour les autres fédérations voir annexe
- Certificat d'assurance individuelle complémentaire (Loisir 1 pour FFESSM)
- Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la nage avec palmes de moins de 1 an, rédigé par tout médecin.
 - https://ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/15/458bdc7f42f83edfb57c123026fbce3e8ddf65c3.pdf
 - Pour le Sélectif Régional NEV, il faut un certificat médical avec la mention "NEV en compétition" ou pour les mineurs une attestation de réponses négatives
- Règlement en ligne de 29€ (+1.70€ de frais d'inscription)

Tout candidat dont l'inscription **n'aura pas fait l'objet d'une inscription et le paiement en ligne** ne sera pas accepté

Montant du règlement

- Le club THALASSA LYON PLONGEE, organisateur de la course, soutient les associations KROLE www.cancer-genetique-brca.com et PALMER POUR ELLES www.solidairement-votre.fr
- L'association KROLE a été fondée pour vous aider à en savoir plus sur le gène BRCA 1 et 2.
- Palmer pour elles, est une commission de l'association SOLIDAIREMENT VOTRE qui a pour objet : d'aider et d'accompagner les malades atteintes de cancer féminin
- Ces associations, pour ses actions, récoltent des fonds grâce à des évènements sportifs.

Aussi le montant de la participation est fixé à 29.00 € dont 2 euros seront reversés au 2 associations

Liste des Fédérations admises

• Fédération des Clubs Sportifs et Artistiques de la Défense (FCSAD)
• Fédération Française Handisport
• Fédération Française de Natation
• Fédération Française de Pentathlon Moderne
• Fédération Française du Sport Adapté
• Fédération Française du Sport d'Entreprise
• Fédération Française de Sauvetage et Secourisme
• Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU)
• Fédération Française de Triathlon
• Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)
• Fédération Sportive Gymnique du Travail (FSGT)
• Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP)
• Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL)
• Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)
• Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP)
• Fédération Française des Sociétés d'Aviron
• Fédération Française de Canoë-kayak
• Fédération Française de Char à voile
• Fédération Française Motonautique
• Fédération Française de Pêche sportive au coup
• Fédération Française des Pêcheurs en mer
• Fédération Française de Ski nautique
• Fédération Française de Surf
• Fédération Française de Voile
• Fédération Française de Vol Libre

Programme de la journée

Samedi 16 Janvier de 16h00 à 18h00	**Retrait des dossards à la Cité Scolaire Internationale (CSI)** 2 place de Montréal 69007 LYON
Dimanche 17 Janvier de 7h30 à 9h00	**Retrait des dossards à la Cité Scolaire Internationale (CSI) Vestiaires collectifs pour se changer et y laisser ses affaires pendant la course**
9h15 précises	**Départ de la CSI,** 4 bus disponibles Les participants seront répartis dans les bus par catégorie et par l'organisation.
10h00	**Départ de la course** **Cité Internationale**, sur la rive gauche du Rhône 3 départs décalés de 5 min Départ 1 - Nageurs NAP Départ 2 - Nageurs SUPPORT Loisir Départ 3 : Sélectif Régional NEV
De 11h00 à 12h00	**Arrivée à 300m après le Pont Raymond BARRE,** Une collation vous y attendra (café, thé, chocolat, jus de fruit…) **Des douches sont disponibles à la CSI**
13h00	**Annonce des résultats et remise des prix, à la CSI** Apéritif offert pour les participants

IMPORTANT

Les nageurs du sélectif NEV devront venir avec leurs matériels pour vérification lors du retrait du dossard sinon on ne pourra pas leurs remettre leurs dossards.

Règlement de course

- La présente compétition est encadrée par le Règlement sportif national de Nage avec Palmes présent sur le site https://nap.ffessm.fr/documents/202610112026-reglement-sportif-specifique-nap--v202610.pdf

- Equipement néoprène obligatoire pour tous les nageurs

- Les participants devront obligatoirement nager avec des palmes (monopalme ou bipalmes).

- Les nageurs de la catégorie NAP auront un tuba et un masque ou lunettes

- Les nageurs avec supports sont admis et feront l'objet d'un classement séparé par catégories.

- Règlement Sportif Nage en eau vive https://eauvive.ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/15/836cfdbc4754500d86c9e40561d4811a8734afbd.pdf

- Chronométrage électronique

- Dossard remis à coller sur le haut du tuba (le long du tuba) pour la NAP et à l'avant du support ou dossard en lycra à porter pour la NEV.

- Classement et récompenses :
 - Un classement par catégorie sera établi pour les nageurs et Sélectif NEV
 - Junior (J) : 16-17 ans
 - Sénior (S) : 18-39 ans
 - Master (M) : A partir de 40 ans par tranche de 10 ans
 - M40+ : 40-49 ans ; M50+ : 50-59 ans ; M60+ : 60-69 ans ; M70+ : 70-79 ans ; M80+ : 80 ans et plus
 - Pour les nageurs en support loisir, les 3 premiers Hommes et Femmes seront récompensés

- 2 Trophées ROGER TRIOLA sont offerts par THALASSA au club remportant la course par équipe NAP et par équipe SUPPORT. Trophée remis en jeu l'année suivante. Le club qui gagne le trophée 3 années de suite le garde

Droit à l'image :

Le Club organisateur par le biais de journalistes et de ses membres, pourra être amené à prendre des photos et vidéos lors de la manifestation, tant dans l'eau en course, que sur terre avant et après les épreuves, notamment les remises de prix. Ces médias pourront être ensuite utilisés et mis à la vue de tout visiteur sur le site internet ou sur tout autre support de promotion ou de communication sur l'évènement.
Les personnes désirant faire opposition à la publication de ces médias doivent en informer l'organisateur le jour de la compétition.

CONSIGNES aux participants

RETRAIT DES DOSSARDS : le samedi de 16h à 17h30 ou le dimanche de 7h30 à 9h à la cité scolaire internationale

- Présenter éventuellement les pièces justificatives manquantes
- Récupérer votre **dossard**, **Transpondeur Electronique** et votre **carton « participant »**

Coller le dossard sur votre tuba ou à l'avant du Support

Le transpondeur électronique se fixera sur le tuba (le long du tuba) et le dossard sera à coller par-dessus.

VESTIAIRES : se changer aux vestiaires et y **laisser vos affaires**. Le club THALASSA décline toute responsabilité en cas de vol.

DEPART DES BUS : 9h15 précises. 4 bus disponibles – répartissez-vous dans tous les véhicules.

DEPARTS : 10h00 : départ nageurs NAP / 10h05: départ nageurs SUPPORT LOISIR et 10 h 10 : départ Sélectif Régional NEV
Pour comptabiliser les participants, il est nécessaire de **METTRE VOTRE CARTON DANS L'UNE DES URNES SITUEES A LA MISE A L'EAU**
Merci aux nageurs SUPPORT de laisser passer les nageurs NAP qui partent les premiers

PENDANT LA COURSE : l'autorisation de course est donnée jusqu'à un débit de 1 400 m³/s. Au delà de ce débit, l'organisateur serait contraint d'annuler la manifestation.

- La navigation est interdite jusqu'au pont de la Guillotière (pont n° 9). Au-delà, nagez RIVE GAUCHE
- Les nageurs veilleront aux dangers éventuels liés à la présence d'objets flottants ou immergés sur le parcours, au courant (piles de pont, balise) ou aux bateaux.
- Les nageurs en difficultés ou souhaitant abandonner **se signaleront en levant le bras à l'attention des bateaux de sécurité.** Ils seront, soit amenés sur la rive où ils seront pris en charge par un véhicule, soit ramenés à l'arrivée.
- **Après 1h30 de course, les participants n'étant pas arrivés au pont Pasteur seront pris en charge par les bateaux. Durée maximale dans l'eau : 2 heures**

APRES LA COURSE :

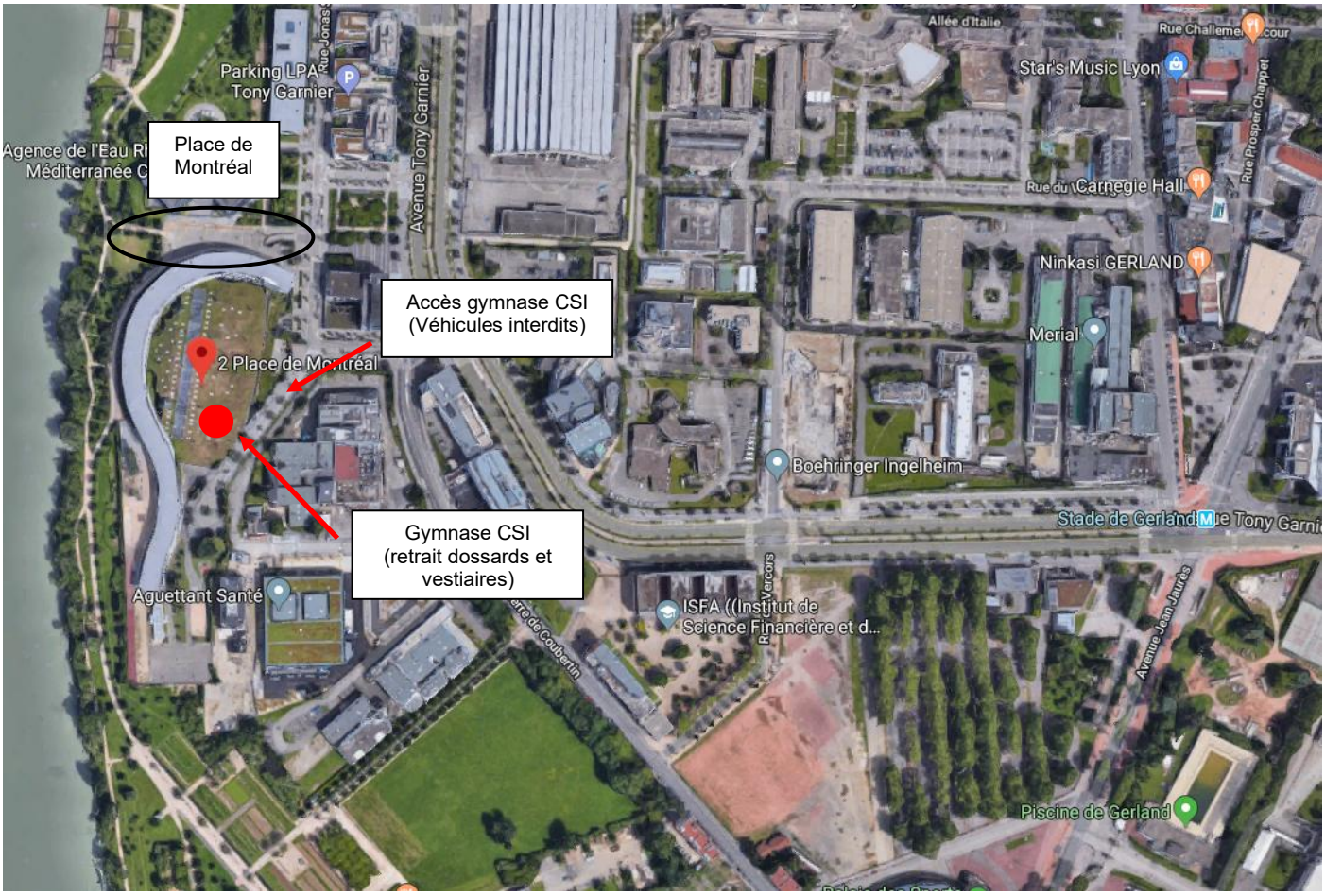
- Poste de secours à disposition des participants.
- Collation offerte (café, thé, chocolat, jus fruit….)
- Douches et vestiaires à la cité scolaire internationale.

RESULTATS ET REMISE DES PRIX : A partir de 13h00 à la cité scolaire internationale – Apéritif offert aux participants

Afin d'assurer la sécurité de la manifestation, l'organisateur se réserve la possibilité d'annuler la course au dernier moment sans remboursement des frais d'engagement.

Accès à la cité Scolaire Internationale

2 place de Montréal 69007 LYON



IMPORTANT

Le stationnement des participants est interdit sur la place de Montréal (Plan Vigipirate) et est limité autour du lycée de Gerland.

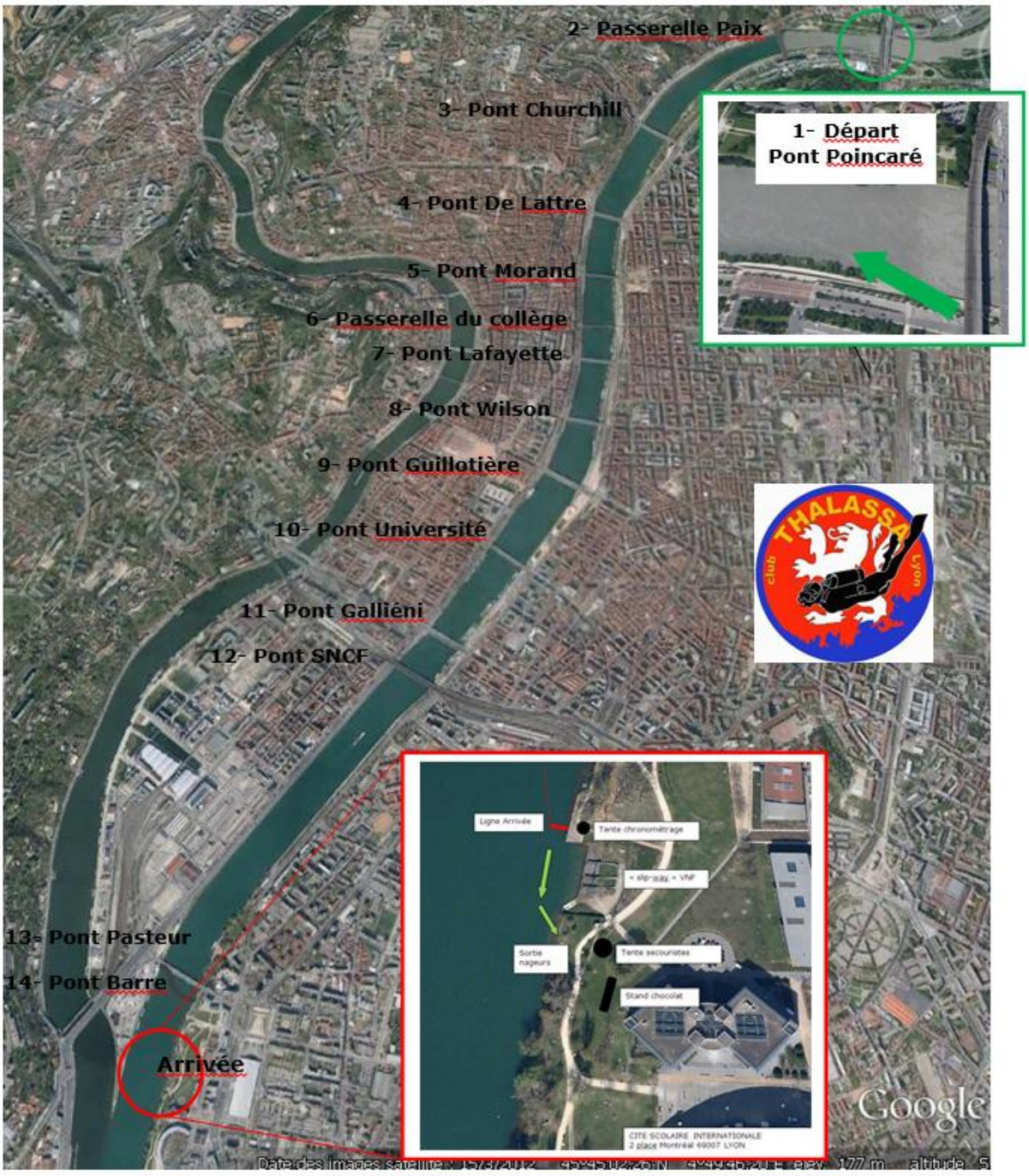
REPAS

Une portion de tartiflette vous est proposée pour vous réchauffer après la course.

2 tartiflettes sont prévues :
- Avec lardons
- Sans lardons

Merci de réserver votre repas en même temps que votre inscription
Tarif : 10€

Parcours


2- Passerelle Paix
3- Pont Churchill
1- Départ
Pont Poincaré
4- Pont De Lattre
5- Pont Morand
6- Passerelle du collège
7- Pont Lafayette
8- Pont Wilson
9- Pont Guillotière
10- Pont Université
11- Pont Galliéni
12- Pont SNCF
13- Pont Pasteur
14- Pont Barre
Arrivée
Ligne Arrivée
Tente chronométrage
Tente secouristes
Stand chocolat
Google

Nos coordonnées

Adresse Club Thalassa Lyon Plongée
NAP 2027
3 rue Jouffroy d'Abbans
69009 LYON

E-mail traverseelyonnap@thalassalyonplongee.fr

Site Internet http://thalassalyonplongee.fr/traverseelyon/
ou
http://www.thalassalyonplongee.fr

https://www.facebook.com/traverseelyon.nap

Partenaires